

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/09/2024 - B2024/007539 - 2019 B 01038 - 878 114 388 - BSH

Désignation de l'entreprise SARL BSH										Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise 57 RUE DE PORT HALIGUEN 56170 QUIBERON																							
SIREN		8		7		8		1		1		4		3		8		8		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12	
												Exercice N clos le		31/12/2013									
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																	
		Autres *		014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028		7090		030		2068		5022												
	Immobilisations financières * (1)		040		96070		042				96070												
	Total I (5)		044		103160		048		2068		101092												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																	
		Marchandises *		060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																	
		Autres * (3)		072		481505		074		481505													
	Valeurs mobilières de placement		080		082																		
	Disponibilités		084		1575		086		1575														
	Charges constatées d'avance *		092		094																		
Total II		096		483080		098		483080															
Total général (I+II)												110		586241		112		2068		584173			
PASSIF												Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1000																		
	Écarts de réévaluation		124																				
	Réserve légale		126		100																		
	Réserves réglementées *		130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131				)		132														
	Report à nouveau		134		59868																		
	Résultat de l'exercice		136		40050																		
	Subventions d'investissement		137																				
	Provisions réglementées		140																				
	Total I		142		101019																		
Provisions pour risques et charges		Total II		154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		25000																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		5000																		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		23389																		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :		169		177		)		172														
	Comptes courants d'associés		173		413928																		
	Autres dettes		175																				
	Produits constatés d'avance		174																				
	Total III		176		483153																		
Total général (I + II + III)												180		584173									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195														
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		17555		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184														

CERTIFICAT SOUTIEN

Désignation de l'entreprise SARL BSH

Néant ☐

Exercice N clos le

13/11/21 21/02/23

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218	323132	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	8	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	323141	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *: (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	75654	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	402	)	244	649	
	Rémunérations du personnel *					250	206093	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	2552	
	Dotations aux amortissements *					254	1418	
	dont amortissement du fonds de commerce					255		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	6
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	286374	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	36766	
Produits financiers (III)			280	20509	Charges financières (V)		294	6984
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		}	300	2987
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	7254	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	40050	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	40050	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324	7431	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	2987
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	989		ZFU -TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		ZDP (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	50468	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *					356		
	Déficits antérieurs reportables * 4452					360	4452	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	46016	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BSH

31122023

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	5325	452		454		456	5325				
	Matériel de transport	460	1765	462		464		466	1765				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	95070	482	1000	484		486	96070				
TOTAL		490	102160	492	1000	494		496	103160				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	489	542	1065	544		546	1554		
	Matériel de transport	550	160	552	353	554		556	513		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	650	572	1418	574		576	2068		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SID

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 P et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL BSH				31122023				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres im. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982	4452							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983	4452							
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			860								
Total des déficits restant à reporter			870								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381						
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380		1059				
N° du centre de gestion agréé					388						
Montant de la TVA collectée					374	64487					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	8439					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	0					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398						
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN

8 7 8 1 1 4 3 8 8

Dénomination de l'entreprise SARL BSH

Adresse (voie) 57 RUE DE PORT HALIGUEN

Code postal 56170 Ville QUIBERON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

6

Forme juridique SAS Dénomination MEMHO
N° SIREN (si société établie en France) 8 2 0 4 1 8 0 0 2 % de détention 100,00
Adresse : N° 21 Voie RUE ROINE
Code Postal 44400 Commune REZE Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination BIDUL
N° SIREN (si société établie en France) 9 0 1 2 9 3 0 3 5 % de détention 98,00
Adresse : N° 24 B Voie Rue de la Haute Lande
Code Postal 44840 Commune LES SORINIERES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination 7 Opteam
N° SIREN (si société établie en France) 7 9 2 0 3 7 9 8 8 % de détention 54,06
Adresse : N° 11 Voie Boulevard Gabriel Guist'hau
Code Postal 44000 Commune NANTES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination Les Van Des Man
N° SIREN (si société établie en France) 9 4 7 8 5 4 1 3 9 % de détention 20,00
Adresse : N° 1073 Voie Route des Villards
Code Postal 74290 Commune ALEX Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination PTILOO
N° SIREN (si société établie en France) 8 2 2 7 0 5 3 1 5 % de détention 10,22
Adresse : N° 24 B Voie Rue de la Haute Lande
Code Postal 44840 Commune LES SORINIERES Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SID.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31 12 2023

SIREN

8 7 8 1 1 4 3 8 8

Dénomination de l'entreprise SARL BSH

Adresse (voie) 57 RUE DE PORT HALIGUEN

Code postal 56170

Ville QUIBERON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Nom(s)	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Immobilisations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 P et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice N clos le : 31122023

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
AMENDES PENALITES	2987		
TOTAL 330	2987	TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise: SARL BSH				Néant	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 3				et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 3	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)					
Effectif moyen du personnel :				376	1
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	323132
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	323132
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	8
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	38335
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	19198
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	57541
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	265599
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	265599
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	323132	Effectifs au sens de la CVAE *	023 1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3	160	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

BSH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 57 Rue de Port Haliguen
56170 QUIBERON
878 114 388 RCS LORIENT

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 40 050,70 euros en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le solde créditeur s'élève ainsi à 99 919,61 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.